Le **STAN-INFO**
Mars / Avril 2020
Vol. 02 — Numéro 02

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

CENTRE MUNICIPAL
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0
Téléphone : 450-373-8944
Télécopieur : 450-373-8949
https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/

Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Fermé entre 12 h et 13 h

TABLE DES MATIÈRES

2 **Infos municipales :** Mesures temporaires, COVID-19 (Coronavirus) et avis publics

3 **Aménagement, développement et urbanisme :** Nouvelle procédure temporaire pour les demandes de permis

© Bérard, Catherine, Grenier, Florian et Paré-Huot, Jérémie

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

LE BONHEUR EN FAMILLE,
ÇA SE VIT ICI !

INFOS MUNICIPALES

MESURES TEMPORAIRES | COVID-19 (CORONAVIRUS)

À la suite de l'annonce par le gouvernement du Québec le 12 mars de différentes directives dans le cadre de la pandémie du COVID-19 (coronavirus), la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka rassure sa population quant aux mesures d'intervention qu'elle a mises en place et qu'elle entend prendre afin de limiter, comme le souhaite le gouvernement, la propagation du virus au sein de la population québécoise.

Voici les mesures de prévention que la Municipalité a mises en place dès le 13 mars, en plus des directives du gouvernement du Québec :

- Un formulaire de déclaration obligatoire pour tous les employés, élus et gens qui sont venus à la Municipalité et qui ont voyagé lors des dernières semaines afin de connaitre la destination du voyage ;
- L'annulation de toutes les formations et activités à l'extérieur de la Municipalité pour les employés ;
- Le maintien exclusif, effectif dès le 13 mars des services essentiels à la population, à savoir le service de prévention des risques et d'interventions d'urgence, le service administratif et le service de l'aménagement et du développement ;
- La suspension de toutes les activités et des locations de salle pour une période de 30 jours, à compter du 13 mars, jusqu'au 12 avril inclusivement, ou selon les nouvelles directives gouvernementales ;
- La fermeture de la bibliothèque municipale, effective dès le 13 mars et pour une période de 30 jours, jusqu'au 12 avril inclusivement, ou selon les nouvelles directives gouvernementales ;
- La mise en place des séances du conseil en vidéo-conférence, comme permis depuis l'arrêté ministériel, afin d'éviter le déplacement des citoyens ;
- L'accès limité à l'hôtel de ville, rencontre limitée pour les urgences sur rendez-vous ;
- Le retrait du taux d'intérêt sur les comptes de taxes pour toutes créances impayées, et ce, en date du 10 mars.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du 14 avril 2020 se tiendra à huis clos et ne sera donc pas accessible aux citoyens. Elle sera en direct sur la page Facebook de la Municipalité.

Pour la période de questions relative à cette séance, vous pouvez les faire parvenir à l'adresse info@st-stanislas-de-kostka.ca, les envoyer par la poste ou les déposer dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221 rue Centrale.

AVIS PUBLICS PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

18 février 2020	Avis public concernant la demande de dérogation mineure DM2020-001 au 313, chemin du Canal.
26 février 2020	Annulation avis public concernant la demande de dérogation mineure DM2020-001 au 313, chemin du Canal.
11 mars 2020	Avis public pour l'adoption du projet de règlement 380-2020 concernant la division du territoire de la Municipalité en 6 districts électoraux.

AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET URBANISME

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES DEMANDES DE PERMIS | COVID-19 (CORONAVIRUS)

Conformément aux recommandations du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé, le service de l'aménagement, du développement et de l'urbanisme demeure ouvert, mais offrira ses services aux citoyens uniquement par téléphone ou internet.

Coordonnées pour rejoindre le service, pendant les heures d'ouverture de la Municipalité :
450-373-8944, poste 204
inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca

DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT
Tous les documents devront être transmis de la manière suivante :

- **Par courrier** : 221 rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, QC, J0S 1W0
- **À l'hôtel de ville :** dans la boîte à droite de l'entrée principale, située au 221 rue Centrale
- **Par courriel** : inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca

MÉTHODE DE PAIEMENT DES PERMIS OU CERTIFICATS

Les paiements à distance devront être privilégiés.

Vous pouvez acquitter vos paiements selon les modes suivants :

- **Par courrier (par chèque)** : 221 rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, QC, J0S 1W0
- **À l'hôtel de ville (par chèque) :** dans la boîte à droite de l'entrée principale, située au 221 rue Centrale
- **Par internet** : accès d seulement

PROCÉDURE POUR LA REMISE DU PERMIS OU CERTIFICAT AU REQUÉRANT

Une fois le permis prêt, il vous sera acheminé selon l'un des modes suivants, sans que la signature du fonctionnaire désigné ne soit apposé :

- **Par courriel :** signez le document afin de faire l'envoi par courriel à l'adresse suivante : inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca
- **Par la poste** (courrier régulier) : signez et retournez vos documents accompagnés de votre paiement par courrier à la Municipalité

VALIDITÉ ET TRANSMISSION DU PERMIS OU CERTIFICAT

Dès la réception du document signé par le requérant, le fonctionnaire désigné apposera sa signature officielle afin de rendre valide le permis ou le certificat demandé. Ce document signé par les deux parties (requérant et fonctionnaire désigné), vous sera acheminé par le mode de transmission privilégié. À la réception du permis, vous devrez l'afficher dans un endroit visible.

© Racine, Félix

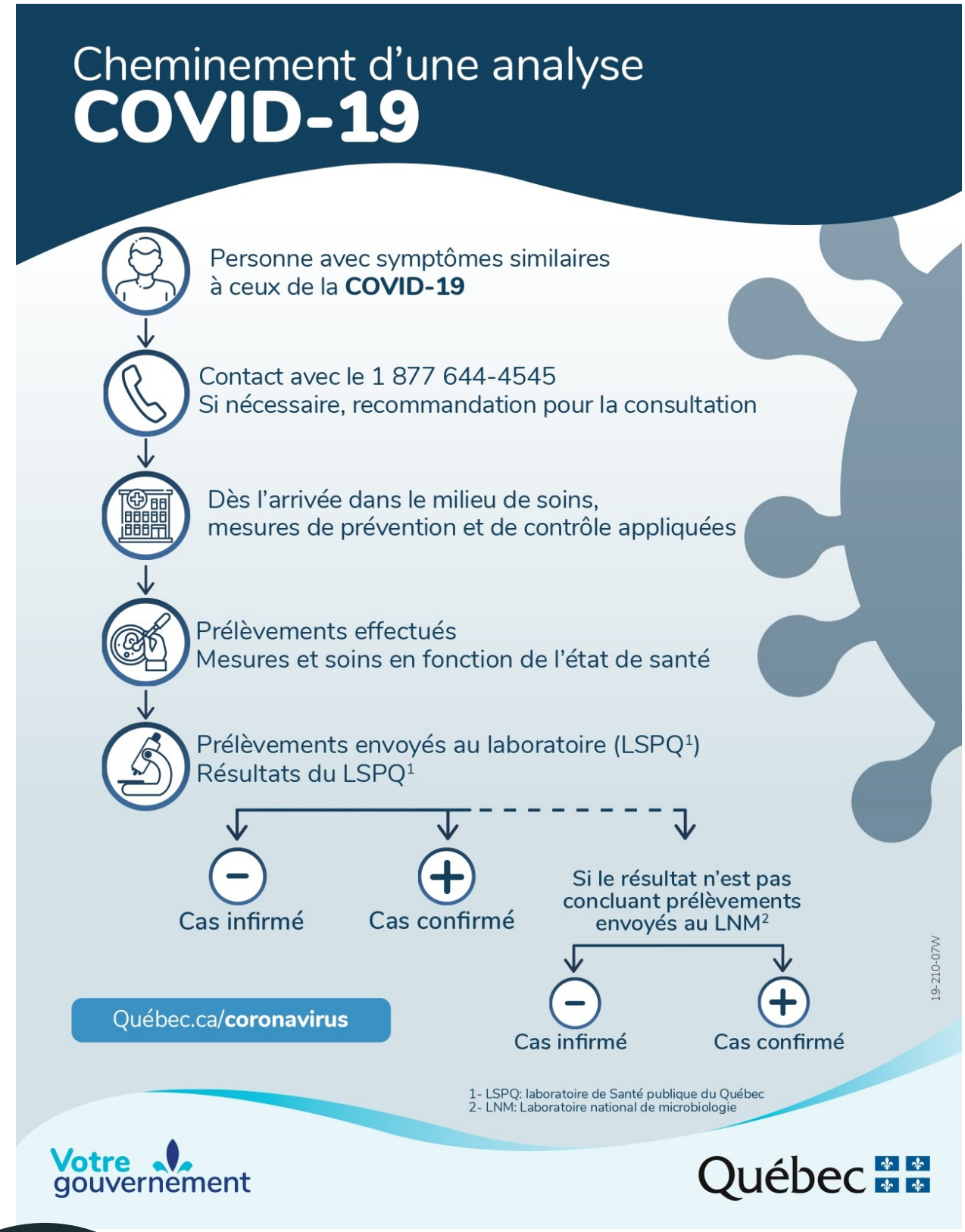

À LA MAIRIE

Caroline Huot
Mairesse
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Poste vacant
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Jean-François Gendron
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Michel Taillefer
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Réjean Dumouchel
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca